

Les Entretiens de l'Af2i

INTRODUCTION DU PRÉSIDENT JEAN-FRANÇOIS BOULIER

Merci à tous d'être présents. Cette conférence s'articulera en trois temps : nous allons écouter dans un premier temps notre invitée Cécile PHILIPPE – présidente et fondatrice de l'institut Molinari –, viendra ensuite la présentation de l'Enquête de l'Af2i 2019, résultat d'un travail intensif et l'une des enquêtes les plus riches au point de vue européen. Deux personnes viendront exposer les résultats : Richard REYNOLD, notre nouveau délégué général qui présentera les résultats de l'Enquête Af2i 2019, puis Grégoire NAACKE – nouveau directeur de l'Observatoire de l'Épargne Européenne (OEE) qui est notre partenaire pour le *Panorama institutionnel France 2019*.

Nous présenterons ensuite un deuxième guide autour des pratiques extra-financières des investisseurs institutionnels. Le premier guide a été présenté au mois de mars dernier, le deuxième porte sur des expériences institutionnelles et il est d'ailleurs important de soulever la responsabilité que nous avons avec le regard de nos partenaires européens aujourd'hui porté sur la place parisienne.

Sans plus attendre, je donne la parole à Cécile PHILIPPE. A l'heure de notre expansion européenne, la mise en place d'un réseau de pensée comme le fait l'institut MOLINARI, fait tout à fait partie de ce que nous souhaitons de faire à l'Af2i, afin d'élaborer de meilleures pratiques en investissement à travers l'échange et le débat.



INVITÉE D'HONNEUR

Cécile PHILIPPE, Présidente fondatrice de l'Institut MOLINARI



Merci à l'Af2i de m'avoir conviée à ces Entretiens pour vous parler dans un premier temps de l'institut économique Molinari et vous présenter dans

un deuxième temps la toute dernière étude que nous avons appelée « La contribution fiscale et sociale des entreprises du CAC 40 ».

Je suis économiste de formation, j'ai fait mon doctorat d'économie à Dauphine à la suite duquel j'ai eu la chance d'être invitée par un Think Tank aux États-Unis. Cette expérience m'a éclairée sur ma volonté de créer moi-même un Think Tank car on peut y poursuivre des réflexions intellectuelles en essayant de les exploiter pour faire ensuite évoluer les politiques publiques. J'avais déjà forgé une vision : la France est un pays qui souffre d'un excès de fiscalité, de réglementation et de dépenses publiques. J'ai

donc fixé comme mission pour l'institut d'en montrer les ordres de grandeur, décrire les conséquences et réfléchir à des moyens alternatifs. Notre objectif est donc d'essayer de parvenir à modifier les politiques publiques en faisant de la pédagogie économique. Notre cible est l'opinion publique via les journalistes. En effet, j'ai réalisé combien l'opinion publique influe la façon dont les politiques publiques sont faites. On la vise donc de sorte que le consensus évolue et que les membres politiques se sentent en mesure de faire les changements qui conviennent.

Un de nos grands succès est une étude réalisée en partenariat avec le cabinet Ernst & Young focalisée sur l'employé moyen au sein de l'Union européenne et pour lequel on mesure l'ensemble des fiscalités qui pèsent sur lui. Ayant eu un retentissement médiatique important, elle a permis en Belgique en 2016 de mettre en place un tax-shift visant à baisser les charges sociales.

Notre plus récente étude s'inspire de cet esprit car elle porte sur la contribution fiscale et sociale de l'entreprise. Au cours des dernières années, les entreprises ont été présentées à certains égards de manière

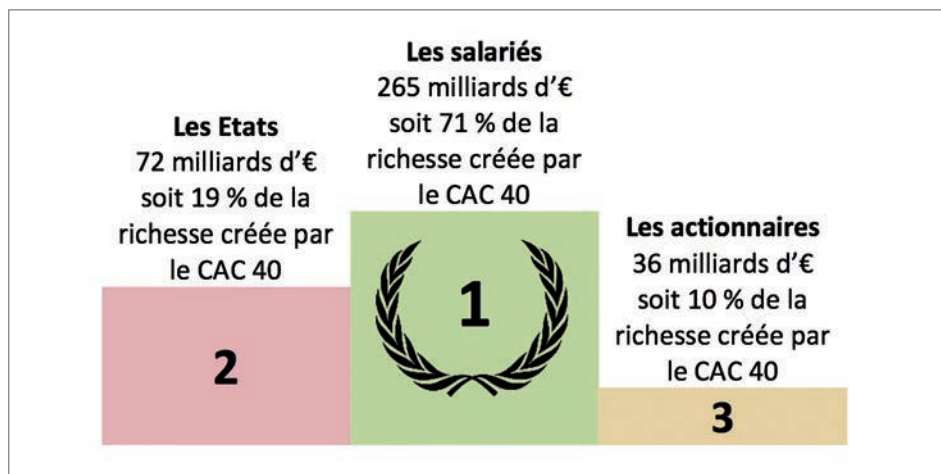
caricaturale (présentées en passager clandestin, accusées de ne pas suffisamment contribuer). Il convenait donc d'avoir une vision équilibrée des choses et la publication l'an dernier par l'ONG OXFAM et le BASIC de leur étude intitulée « CAC 40 : des profits sans partage » fut le coup d'envoi de notre étude. Les entreprises communiquent souvent aux actionnaires et ces communiqués ont trop tendance par exemple à sur-évaluer les dividendes souvent présentés

avant impôt. On y parle alors rarement des impôts de production, évaluation de la valeur totale créée, etc. et nous avons donc souhaité à l'institut Molinari remédier à ce manque, d'où la deuxième édition de l'étude 2019 avec les chiffres de 2018.

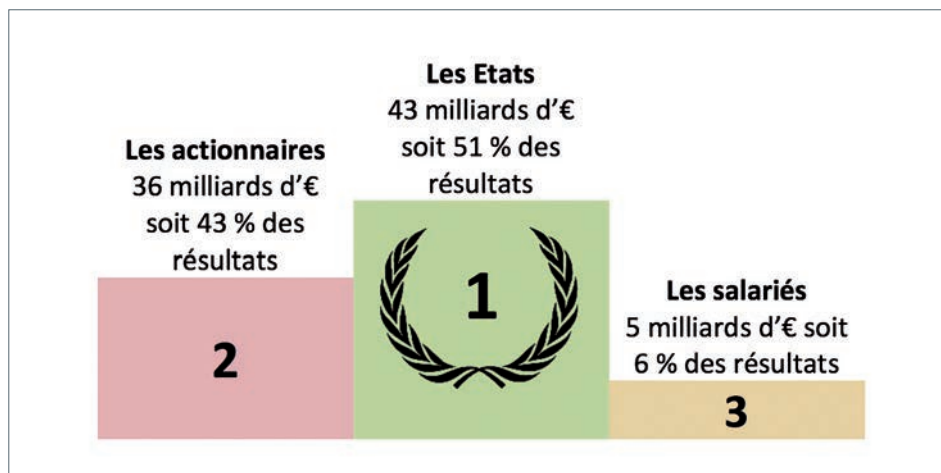
On l'a présentée sous la forme d'un podium qui a l'avantage d'être extrêmement visuel et de bien mettre les choses en perspectives (voir graphique 1 ci-contre). Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer ou en tout cas ce que laissait penser l'étude d'OXFAM, c'est que finalement, les premiers bénéficiaires de la valeur créée par les entreprises du CAC 40 sont les salariés. Ça paraît évident mais il faut le rappeler. La contribution globale des entreprises du CAC 40 en 2018 s'est élevée à 373 Md€, en hausse de 10% par rapport à 2016.

Dans ce montant, 260 Md€ de dépenses du personnel, 4 Md€ d'épargne et actionnariat salarié, et 1 Md€ de dividendes liés à l'actionnariat salarié. Les deuxièmes bénéficiaires sont les États, avec 29 Md€ d'impôts de production, 33 Md€ sur les sociétés et 10 Md€ d'impôts sur les dividendes. Les actionnaires en troisième position qui contrairement à ce qu'on pourrait normalement penser sont les derniers servis après les salariés et les États : 36 Md€ de dividendes nets d'impôts. Entre 2016 et 2018, la valeur créée a augmenté de 10% et cette augmentation a principalement bénéficié aux États, puis aux salariés et dernièrement les actionnaires à hauteur de 2%. On travaille sur les entreprises du CAC 40 qui sont des entreprises monde, donc lorsque l'on fait des évaluations pour les États, il est important de soulever qu'il

1. LE PARTAGE DE LA CONTRIBUTION SOCIALE ET FISCALE DES ENTREPRISES DU CAC 40



2. LE PARTAGE DES RÉSULTATS DES ENTREPRISES DU CAC 40



s'agit à la fois de l'État français mais aussi les États étrangers. Il paraît intéressant de soulever que l'État français est particulièrement bénéficiaire, notamment parce qu'en France, les impôts de production sont plus élevés et rapportent plus que l'impôt sur les sociétés en étant pourtant pris en amont du résultat.

Il s'agissait ici de la contribution globale des entreprises mais nous nous sommes aussi intéressés au résultat et ici encore, les principaux bénéficiaires du partage des résultats sont les États avec 33 Md€ d'impôt sur les sociétés et 10 Md€ de fiscalité sur les dividendes. Les actionnaires sont en deuxième position avec 36 Md€, puis les salariés avec 4 Md€ d'épargne et d'actionnariat salarié collectif.

Cette étude permet de donner des ordres de grandeur et revenir sur des concepts économiques pas assez connus du grand public selon nous.

Il s'agissait ici du contenu, le contenant est tout aussi important. Il s'agit dans un Think Tank de faire en sorte que les idées portées soient visibles et utilisées par les médias et nous mesurons donc de façon précise la visibilité médiatique de nos études. Je suis d'ailleurs satisfaite qu'OXFAM ait décidé de reporter a priori la publication de son étude à l'année prochaine suite aux critiques que nous avons formulées et celles de Patrick ARTUS notamment.

Je termine avec une courte vidéo, celle de l'émission de Patrick PUJADAS, signe positif lorsque les journalistes s'emparent de nos études et les présentent au grand public.

Je vous remercie. ●

➕ POUR EN SAVOIR PLUS
www.institutmolinari.org/2019/05/14/le-partage-de-la-contribution-sociale-et-fiscale-des-entreprises-du-cac-40-francais-en-2018